

CANADA- Entente de Voisey's Bay

- **Informations sur la mine :**

Emplacement : Terre-Neuve et Labrador

Type : ciel ouvert

Minerai exploité : nickel, cuivre, cobalt

Société : Vale

Entente : Impacts and Benefits Agreements (IBA) ou Entente sur les répercussions et les avantages (ERA)

- **Degré d'avancement :**

Le gisement a été découvert en et a rapidement été qualifié de gisement de nickel de calibre mondial. Le projet a d'abord été géré par Diamond Fields International et, grâce à une campagne d'exploration intensive, plusieurs gisements importants étaient déjà délimités en 1997. C'est en 1996 que Vale Inco acquit le gisement qui dispose, sur un site de 11 km ayant bénéficié de 555 forages, d'une ressource annoncée de 142 millions de tonnes de minerai. Ce gisement se trouve à 300 km de la baie de Happy



Valley Goose sur la péninsule du Labrador. En 2002, Vale Inco a commencé à Argentia en Terre-Neuve les travaux préliminaires pour l'application d'un procédé hydro métallurgique. L'industriel y construit notamment une usine pilote. La phase finale du développement du procédé fut achevée en juin 2008. En novembre 2008, « Vale Inco Newfoundland & Labrador Limited » (Vale Inco NL) donne le feu vert pour la construction d'une usine métallurgique appelé « Long Harbour » ; les travaux réalisés par la filiale Voisey's Bay Nickel Company Limited ont débuté en avril 2009, après avoir terminé l'étude de faisabilité. La phase de construction devrait être achevée en février 2013. Les coûts de construction sont

Source :

<http://www.ceaa.gc.ca/default.asp?lang=En&n=332BCF7D-1&offset=15&toc=show>

évalués à 2,2 milliards de dollars US (1,6 milliards €). La future usine hydro métallurgique aura une capacité de production optimale de 50.000 tonnes de nickel-métal.

Les principales composantes du site de Voisey's Bay sont une mine à ciel ouvert, un concentrateur, des aires de stockage des stériles et des aires d'élimination des résidus. On trouve aussi à ce site une piste d'atterrissage, un port et une installation de stockage du concentré. Le concentré quitte Voisey's Bay dans des navires renforcés pour la navigation dans les glaces.

- **Peuple(s) concerné(s) :**

Le gisement de Voisey's Bay se situe sur les terres des peuples autochtones Innu et Inuit qui sont représentés par l'« Innu Nation » et l'« Association Inuit du Labrador ». La province de Terre-Neuve et du Labrador compte en effet quatre peuples autochtones : les Inuit, les Innus, les Mi'kmaq et les Métis. Les Inuit sont les descendants du peuple Thulé, venus de l'Arctique canadien pour s'installer au Labrador il y a 700 à 800 ans. Ils sont représentés par l'Association Inuit du Labrador (LIA) créée en 1973 qui compte aujourd'hui près de 4.000 membres. Les Innus descendent de chasseurs-cueilleurs de langue algonquine. Ils sont représentés par la « Nation Innu », sont répartis dans onze villages au Québec et deux villages au Labrador pour une population totale de 16.000 personnes. Les Métis sont les descendants d'Européens et d'Autochtones du Labrador, surtout d'Inuit. Ils sont représentés par l'Association des Métis du Labrador qui a pour mission de faire reconnaître leur statut d'Autochtone par le gouvernement fédéral et provincial. Les Mi'kmaq, qui vivent sur l'île de Terre-Neuve, sont les descendants de chasseurs cueilleurs algonquins dont le territoire couvrait à une époque ce qui est aujourd'hui la Nouvelle-Ecosse, l'Île-du-Prince-Édouard, une partie du Nouveau-Brunswick et la péninsule gaspésienne. Les Mi'kmaq sont représentés par le Conseil de bande Miawpukek et l'Association des autochtones du Labrador et de Terre-Neuve.

- **Contenus des ententes**

Après sept ans de négociations avec les autorités locales de la province de Terre-Neuve, le 7 octobre 2002, deux accords ont été signés entre l'entreprise et les autorités locales et régionales. Le premier porte sur un investissement de 1,9 milliards dollars US (1,4 milliards d'euros), accord sur le développement de Voisey's Bay pour développer le gisement de Voisey's Bay, le second sur les bénéfices industriels et sociaux. Les engagements économiques et sociaux ont pour objectif de « fournir du travail, de la formation et des opportunités d'affaires, aussi bien des royalties et des revenus sous formes de taxes » (Syndex 2005, p. 61).

Les accords avec l'Innu Nation et l'Association inuit du Labrador (LIA) portent sur les développements à long terme du projet. Vale Inco NL doit engager 13 millions de dollars US en faveur du centre de recherche de la Memorial University de St. Johns à Terre-Neuve, en ouvrant un **centre d'innovation** de Vale Inco. Ce nouveau centre d'innovation doit permettre de développer les technologies de demain en matière d'exploration minière et de soutenir l'effort d'innovation en matière de procédé chimique. Vale Inco donnera 850.000 dollars US à la **fondation médicinale innu** en soutien aux initiatives civiques, communautaires, culturelles, sanitaires ou éducatives dans l'objectif de renforcer la cohésion des communautés. Le groupe continue à travailler avec le gouvernement canadien pour soutenir à hauteur de 100 millions de dollars US des initiatives dans les domaines de la formation des populations autochtones

et la Recherche et Développement afin de déboucher sur les emplois hautement qualifiés dans la province. En janvier 2007, la compagnie a ouvert son centre de perfectionnement des compétences situé au site de la mine, offrant ainsi aux employés une occasion de poursuivre leurs études et d'améliorer leurs chances d'avancement tout en demeurant à l'emploi de la compagnie. Ce centre est le seul reconnu officiellement pour la formation de base des adultes, parmi tous les centres de ce genre situés sur les lieux de travail du secteur privé à Terre-Neuve-et-Labrador. Enfin, Vale Inco offre des possibilités d'emploi et d'affaires de préférence aux Autochtones et aux compagnies autochtones du Labrador, via la nomination de coordonnateurs de l'emploi d'Innus et d'Inuits pour faciliter l'embauche parmi ces groupes et fournir de l'information sur le projet à la population locale. De plus, un comité consultatif des employés inuits a été créé pour donner des conseils aux dirigeants du site.

Sur le plan environnemental, le projet a fait l'objet d'un vaste examen par une commission où étaient représentés les gouvernements fédéral et provincial ainsi que les Inuits et les Innus du Labrador et les connaissances des populations locales ont été prises en compte dès le démarrage du projet par l'association de LIA et Innu Nation jusqu'à son développement. C'est ainsi qu'a été mis en place un comité de gestion de l'environnement dans lequel participent les représentants des autorités provinciales et fédérales, ainsi que les organisations autochtones. Ce conseil est chargé de donner son avis en matière de protection de l'environnement, durant la construction et l'exploitation de la mine. La compagnie a aussi établi un plan de protection de l'environnement afin d'assurer la conformité aux exigences environnementales, et ce plan prévoit la participation des Autochtones. De même, les autorités du Newfoundland et le ministre de l'Environnement du Labrador sont à l'origine de la création d'un comité de liaison à Argentia comme condition à la construction de l'usine pilote. Ce comité est devenu un forum qui se réunit régulièrement et où les populations viennent poser des questions la concernant.

- **Conséquences sociales et environnementales**

Durant la phase de construction, le projet a créé environ 7.200 emplois et durant la phase d'exploitation, Vale Inco NL prévoit la création de 1.435 emplois. En 2007, lors de la phase de construction, Vale Inco annonçait que 93% de la main d'œuvre provenait de la province, dont 58% de la région. Dans son rapport annuel 2007 sur la responsabilité sociale (p. 3), Vale Inco NL constate que la participation des populations autochtones aux travaux de l'ouverture de la mine et à la construction du concentrateur à Voisey's Bay a augmenté de 50 à 53%. Durant l'année 2007, Vale Inco NL a contribué à financer des projets dans les domaines de l'éducation (11% du total de ces investissements), de la santé (10%), de l'art et de la culture (20%), du sport (26%) et de la communauté (33%) à hauteur de presque 160.000 CAN-\$ (environ 114.800 €). Dans le domaine de la formation et de la recherche, Vale Inco NL a participé à l'initiative de la mise en place d'une bourse au « College of the North Atlantic » (campus à Placentia et au Labrador). D'autres bourses ont été attribuées à des étudiants locaux à la « High School » au Labrador. A Terre-Neuve, les bourses ont été données directement à la « Laval High School » et à la « Fatima Academy ». En outre, le « Inco Innovation Centre » a été soutenu avec 1 million de CAN-\$ (717.450 €). Plus de 350 Autochtones ont participé à ces formations liées au projet. Une formation préalable à l'emploi a été offerte à toutes les communautés du Labrador, par l'entremise de la Joint Voisey's Bay Employment and Training Authority. Par ailleurs, la valeur totale des contrats qu'elle a octroyés à des compagnies autochtones à l'étape de la construction atteint 515 millions de dollars. La société a également favorisé le renforcement de la capacité des coentreprises autochtones à combler ses besoins en biens et en services et la majorité de ses contrats pour ses opérations sont détenus par des entreprises autochtones. Près de

500 personnes travaillent en effet dans le secteur du soutien au site de la mine et cet effectif se compose d'Autochtones à 54 %.

Sources :

<http://vinl.valeinco.com>

Vale Inco NL (2007) : « *Corporate Social Responsibility* » – Annual Report 2007, 11 p.

www.heritage.nf.ca

Inco Limited 2002 : « Voisey's Bay Development Agreement »,

<http://www.nr.gov.nl.ca/nr/royalties/legal.pdf>

<http://www.rncan.gc.ca/mineraux-metaux/autochtones/engagement/4217#d-3>

Syndex (2005) : « *Nouvelle-Calédonie Nickel 2010 : une nouvelle ère industrielle* » - Colloque international 7 et 8 juillet 2005

Pour en savoir plus sur l'engagement des autochtones dans le secteur des mines et de l'énergie au Canada:

<http://www.rncan.gc.ca/mineraux-metaux/autochtones/engagement/3742>